



Mariage a l etranger, quel procedure apré signature de l acte!

Par **elodie87001**, le **13/06/2009** à **18:11**

Bonjour,

le 11mai 2009 je me suis mariée en algerie

je suis francaise jai 21an je suis employé a mi-temp(25H par semaine) en CDI g mon propre appartemen , et mon mari est algerien il a 23an diplômé licence finance et gestion! il a travaillé comme enseignant kelke moi aujoud'hui il ne travaille plu!

nous avons obtenu la capacité a mariage, pui l autorisation de mariage! nous avons signé notre acte le 11mai2009!

nous avons monté notre dossier de transcription afin d enregistrer notre mariage dans les registres francais!

j ai posté le dossier le 21mai, il est arrivé a nantes le 26mai!

jaimerais savoir kel est le delai pour ke je recoi mon livret de famille francais!

et kel sont les etapes suivantes pour ramener mon mari en france!

cordialement